

LP Métiers de l'Industrie- Industrie Aéronautique

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

12 mois
500 heures

Formation délivrée par



► Objectifs

Donner les compétences nécessaires pour participer aux métiers d'encadrement technique et de préparation des opérations de production et de maintenance aéronautique, et pouvoir y exercer rapidement des responsabilités.

La formation en apprentissage, basée sur le principe de l'alternance, cumule les avantages de la formation universitaire traditionnelle et de la formation en entreprise.

Les apprentis reçoivent une véritable formation, théorique et pratique. Ils sont préparés progressivement, dès le début du programme, à devenir chef d'équipe de maintenance ou membre du bureau d'études ou de méthodes utilisant leur expérience vécue dans le milieu professionnel et capables d'assurer une certaine polyvalence au sein d'une entreprise.

► Accès au diplôme

Etre titulaire d'un diplôme Bac+2 : DUT (GMP, QLIO, GIM, ...), BTS (Aéro, CPI, Maintenance Industrielle ou des systèmes, Electrotech), 2ème année de Licence Sciences pour l'Ingénieur, et tout diplôme équivalent à un Bac+2 dans le domaine scientifique et Technologique

Admission : sur dossier

Dépôt de candidature : de février à aout. Tous les candidats doivent obligatoirement déposer leur candidature sur le site <https://candidature.univ-evry.fr/ecandidat>

► Rythme d'alternance

- De septembre à fin octobre : 3 jours en formation / 2 jours en entreprise
- De novembre à mi-juin : 2 jours en formation / 3 jours en entreprise
- Puis temps complet en entreprise

Rentrée : septembre

► Contacts

Responsable pédagogique : Naoufel AZOUZ - naoufel.azouz@univ-evry.fr

Contact administratif : Marie laurence PARSY - secretariatFA@ufrst.univ-evry.fr - Tél. : 01 69 47 06 10

Contact CFA EVE : VARNEROT Florence - f.varnerot@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 02 /

► Lieu(x) de formation

Université d'Evry - UFR ST
40 rue du Pelvoux
91020 EVRY COURCOURONNES



Programme de la formation

BCC1

UE11 - Formation générale

44h

- Anglais
- Communication
- Culture d'entreprise

UE12 - Méthodologie

110h

- Outils d'aide à la conception
- Gestion de projets - Calcul des coûts
- Fiabilité et sûreté de fonctionnement
- Qualité et normes EN
- Traçabilité, documentation, et MIS (Maintenant Information System)

BCC2

UE21 - Technicien de maintenance

72h

- Diagnostic de pannes et testabilité, Instruments de tests, CEM et ESD
- Procédés et méthodes, assemblage de systèmes
- Règlementation aéronautique et facteurs humains

ue22 - Aéronefs et équipements

70h

- Aéronefs, structures et systèmes
- Avionique et système de bord
- Propulsion et turbomachines

UE23 - Gestion de la production et de la maintenance aéronautique

54h

- OGP, optimisation des flux et logistique
- Culture métiers
- Organisation et méthodologie de la maintenance

BCC3

UE31 - Projet tutoré

150h

UE32 - Apprentissage

Public concerné (Contrat d'apprentissage)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.
-